

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 19–21 février 2007**

## **QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE**

**Point 12 de l'ordre du  
jour**

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2007/12**  
19 février 2007  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2007–2008**

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.WFP.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Secrétaire du Conseil d'administration, PDB*:	Mme C. von Roehl	tél.: 066513-2603
--	------------------	-------------------

Chef, PDBT**:	Mme M.-F. Perez	tél.: 066513-2638
---------------	-----------------	-------------------

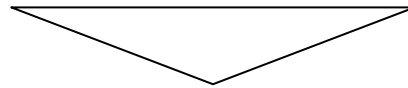
Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Secrétariat du Conseil d'administration.

\*\* Unité de la traduction et de la documentation.

1. Depuis 2005, le Programme de travail pour l'exercice biennal est soumis au Conseil à sa première session ordinaire et à sa session annuelle pour information et à sa deuxième session ordinaire pour approbation. Le présent document est soumis au Conseil pour information.
2. Le Programme de travail est un document qui évolue et qui est périodiquement mis à jour sur la base des informations fournies par le Secrétariat et les membres du Conseil; il est aussi examiné par le Bureau.
3. Les points soumis pour information ne sont discutés que si un des membres du Conseil en fait la demande et si la présidence décide de faire droit à cette demande considérant qu'il s'agit d'une bonne utilisation du temps du Conseil.
4. Ce document inclut par ailleurs le projet de calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et autres réunions importantes en 2007–2008, que les trois institutions préparent dans le souci d'harmoniser leurs calendriers.

## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil prend note du document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007–2008" (WFP/EB.1/2007/12) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.1/2007/16) publié à la fin de la session du Conseil.

## RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2007-2008

EB.1/2007 (19–21 février)	EB.A/2007 (4–8 juin)	EB.2/2007 (22–26 octobre)
<b>INTRODUCTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Élection du Bureau</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E)</li> </ul>	<b>INTRODUCTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Orientations stratégiques du Directeur exécutif (E)</li> </ul>	<b>INTRODUCTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Introduction liminaire du Directeur exécutif (E)</li> </ul>
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2006 (A)</li> <li>➤ Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants (A)</li> <li>➤ Point sur les interventions menées par le PAM pour la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets (I)</li> </ul>	<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel sur les résultats de 2006 (A)</li> <li>➤ Rapport intérimaire sur les mesures prises par la direction suite à l'évaluation de la politique du PAM visant à favoriser le développement (E)</li> <li>➤ Mise à jour annuelle sur les activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (I)</li> </ul>	<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2008–2012) (A)</li> <li>➤ Vivres au profit de la formation (A/E)</li> <li>➤ Vivres au profit de l'éducation (A/E)</li> <li>➤ Vivres contre travail (E)</li> <li>➤ Politique du PAM relative aux ressources humaines (E)</li> <li>➤ Rapport final sur le Plan d'exécution du projet de renforcement de l'évaluation des besoins d'urgence, y compris les prochaines étapes (I)</li> <li>➤ Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)</li> <li>➤ Point sur la participation du PAM aux stratégies de réduction de la pauvreté (I)</li> </ul>
<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2006–2007) (A)</li> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion de trésorerie du PAM (E)</li> <li>➤ Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes concernant les opérations de l'exercice biennal 2004–2005 (E)</li> <li>➤ Audit externe des fonds et programmes des nations unies présents en république populaire démocratique de Corée (A)</li> </ul>	<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Stratégie relative au secteur privé (A)</li> <li>➤ Nomination du Commissaire aux comptes et reconduction de son mandat (A)</li> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur le coût des communications (E)</li> <li>➤ Comptes annuels de 2006, y compris le rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers de 2006 (I)</li> <li>➤ Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Rapport sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général) (I)</li> <li>➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2006–2007) (I)</li> <li>➤ Point sur le financement de la mise en oeuvre de l'Objectif stratégique 5 (I)</li> </ul>	<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (A)</li> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)</li> <li>➤ Rapport intérimaire sur les recommandations du Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Rapport sur les normes comptables internationales (I)</li> </ul>
<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence au Darfour 10339.0/1 (E)</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays Inde (2003–2007) (E)</li> <li>➤ Évaluation de l'opération spéciale Indonésie 10498.0 (I)</li> </ul>	<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évaluation thématique de l'alimentation scolaire dans les situations d'urgence</li> <li>➤ Évaluation de l'IPSR régionale Afrique australe</li> <li>➤ Évaluation de l'IPSR Indonésie</li> <li>➤ Évaluation de l'IPSR Éthiopie</li> </ul>	<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évaluation du Plan d'exécution du projet de renforcement de l'évaluation des besoins d'urgence</li> <li>➤ Évaluation de l'IPSR Colombie</li> <li>➤ Évaluation de l'IPSR Haïti</li> <li>➤ Évaluation du portefeuille d'activités pour le Kenya</li> </ul>
<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b> <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sénégal</li> <li>➤ Zambie</li> </ul>	<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b> <p>Projets de programmes de pays (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cameroun</li> <li>➤ Honduras</li> <li>➤ Inde</li> <li>➤ Mali</li> <li>➤ Sierra Leone</li> </ul>	<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b> <p>Projets de programmes de pays (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bolivie</li> <li>➤ Nicaragua</li> <li>➤ Rwanda</li> </ul> <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cameroun</li> <li>➤ Honduras</li> <li>➤ Inde</li> <li>➤ Mali</li> <li>➤ Sierra Leone</li> </ul>

<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gambie</li> </ul> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ouganda</li> </ul> <p><i>Rapports opérationnels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport final sur le projet pilote d'assurance-sécheresse en Éthiopie (I)</li> </ul> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p> <p>a) Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur général de la FAO (1er juillet–31 décembre 2006)</p>	<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bhoutan</li> <li>➤ Cambodge</li> <li>➤ Malawi</li> </ul> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ République démocratique du Congo</li> <li>➤ Indonésie</li> <li>➤ Kenya</li> <li>➤ Territoire palestinien occupé</li> </ul> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2006) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>e) Utilisation du Compte d'intervention immédiate</p>	<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cuba</li> <li>➤ Haïti</li> <li>➤ Lesotho</li> <li>➤ Sri Lanka</li> </ul> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Népal</li> </ul> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cambodge</li> <li>➤ Colombie</li> <li>➤ République populaire démocratique de Corée</li> <li>➤ Éthiopie</li> <li>➤ Haïti</li> <li>➤ Mozambique</li> <li>➤ Sri Lanka</li> <li>➤ Ouganda</li> <li>➤ Zambie</li> <li>➤ Zimbabwe</li> </ul> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2007) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>e) Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur général de la FAO</p>
<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007-2008 (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007-2008 (I)</li> <li>➤ Amendements au Règlement intérieur du Conseil d'administration</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (A)</li> </ul>
<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2006 (E)</li> <li>➤ Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I)</li> <li>➤ Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I)</li> <li>➤ Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p>

<b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>  ➤ Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I)  ➤ Rapport des membres du Conseil d'administration du PAM sur leur visite en Égypte (I)	<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	<b>QUESTIONS DIVERSES</b>

## RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2007-2008

EB.1/2008 (18-22 février)	EB.A/2008 (9-13 juin)	EB.2/2008 (27-31 octobre)
<b>INTRODUCTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Élection du Bureau</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E)</li> </ul>	<b>INTRODUCTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Introduction liminaire du Directeur exécutif (E)</li> </ul>	<b>INTRODUCTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Introduction liminaire du Directeur exécutif (E)</li> </ul>
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2007 (A)</li> </ul>	<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel sur les résultats de 2007 (A)</li> <li>➤ Plan stratégique (2008-2011) (A)</li> <li>➤ Mise à jour annuelle sur les activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (I)</li> </ul>	<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)</li> </ul>
<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)</li> <li>➤ Rapport intérimaire sur les recommandations du Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (I)</li> </ul>	<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006-2007 (A)</li> <li>➤ Objectif de contributions du PAM (2009-2010) (A)</li> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)</li> <li>➤ Rapport intérimaire sur les recommandations du Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Rapport de l'Inspecteur général (E)</li> <li>➤ Rapport sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général) (I)</li> <li>➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2008-2009) (I)</li> <li>➤ Point sur le financement, clé de l'efficacité (I)</li> </ul>	<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)</li> <li>➤ Rapport intérimaire sur les recommandations du Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Analyse des catégories de coûts du PAM (E)</li> <li>➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2008-2009) (A)</li> </ul>
<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Examen collégial de la fonction d'évaluation au PAM</li> <li>➤ Évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida</li> <li>➤ Évaluation de l'IPSR Algérie</li> </ul>	<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évaluation thématique de la réponse du PAM face aux situations d'urgence, y compris sa gestion des opérations</li> </ul>	<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes</li> </ul>
<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b> <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bolivie</li> <li>➤ Nicaragua</li> <li>➤ Rwanda</li> </ul> <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p>	<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b> <p>Projets de programmes de pays (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Niger</li> </ul> <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p>	<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b> <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Niger</li> </ul> <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Afghanistan</li> </ul>

<p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p> <p>Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO (1er juillet–31 décembre 2007)</p>	<p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2007) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>e) Utilisation du Compte d'intervention immédiate</p>	<p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2008) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>e) Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO</p>
<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <p>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (I)</p>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <p>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (I)</p>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <p>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009-2010 (A)</p>
<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <p>➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)</p>	<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <p>➤ Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2007 (E)</p> <p>➤ Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I)</p> <p>➤ Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I)</p> <p>➤ Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I)</p>	<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <p>➤ Examen des pouvoirs délégués au Directeur exécutif (A)</p>
<p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>	<p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>	<p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>
<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p> <p>➤ Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I)</p>	<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p>	<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p>



## PROGRAMME DE TRAVAIL ANNOTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2007–2008

(présenté par sujet et par session)

### QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

#### EB.1/2007 (19–21 février)

- *Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2006 (A)*

Conformément à la décision adoptée par le Conseil en 2004 sur la simplification des rapports soumis par l'Organisation au Conseil d'administration et aux organes de tutelle du PAM (WFP/EB.A/2004/5-F), le Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO est présenté chaque année à la première session ordinaire. Il brosse un tableau détaillé de l'action menée par le PAM dans le cadre des activités réalisées à l'échelle du système des Nations Unies; il suit la présentation commune arrêtée pour les rapports annuels des fonds et programmes au Conseil économique et social et tient compte des observations exprimées par les membres du Conseil d'administration du PAM sur la teneur du document. Ce rapport est présenté au Conseil pour approbation.

- *Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants (A)*

À sa deuxième session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé au Secrétariat un complément d'information sur l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants. Ce document et ses annexes visent à clarifier le rôle joué par le PAM dans le programme de travail ainsi que le budget estimatif y afférent, donnent un aperçu de la situation en ce qui concerne le Groupe de partenaires, récapitulent les grandes étapes pour 2007–2008, et présentent un projet de programme de travail et un calendrier, ainsi que le mandat du Comité directeur et du secrétariat de l'Initiative. Ce rapport est soumis pour approbation. La version révisée du Plan d'action général est présentée en tant qu'additif au rapport.

- *Point sur les interventions menées par le PAM pour la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets (I)*

Ce document, présenté pour information, présente une synthèse des politiques qui régissent la mise en oeuvre des mesures visant à atténuer les effets des catastrophes naturelles. Il fait également le point sur les programmes et les efforts entrepris par le PAM à l'appui des activités de préparation aux catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets dans les pays sujets à des désastres répétés.

#### EB.A/2007 (4–8 juin)

- *Rapport annuel sur les résultats de 2006 (A)*

L'article VII.2 du Règlement général stipule que "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir." La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1—Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance) précise par ailleurs "qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel d'exécution" sur la base du Plan de gestion de l'exercice biennal précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2006 a pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion pour la période 2006–2009.

- *Rapport intérimaire sur les mesures prises par la direction suite à l'évaluation de la politique du PAM visant à favoriser le développement (E)*

À sa deuxième session ordinaire de 2005, le Conseil a pris acte du document intitulé "Suite donnée à l'évaluation de la politique du PAM visant à favoriser le développement" (WFP/EB.2/2005/4-A), et relevé que le PAM aurait besoin d'un soutien supplémentaire des donateurs et des gouvernements pour mettre en oeuvre les mesures proposées dans le document. Le Conseil a prévu d'examiner l'état d'avancement de la mise en oeuvre de ces mesures à une session future. Ce document présente, pour examen, un aperçu général de l'état d'avancement des actions proposées ou déjà engagées.



- *Mise à jour annuelle sur les activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (I)*

À sa première session ordinaire de 2004, le Conseil a demandé à être tenu au courant chaque année de l'état d'avancement des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida et des relations avec l'ONUSIDA. Cette mise à jour sera soumise à chaque session annuelle du Conseil pour information.

## **EB.2/2007 (22–26 octobre)**

- *Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2008–2012) (A)*

La période de mise en œuvre de la politique actuelle (2003-2007) arrivera à son terme en décembre 2007. Une nouvelle politique sera élaborée à partir des résultats et des recommandations de l'enquête comparative de suivi sur les Engagements renforcés en faveur des femmes et de l'évaluation finale de la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003-2007). Le présent document est soumis au Conseil pour approbation.

- *Vivres au profit de la formation (A/E)*

Ce document, présenté pour examen, examine les enseignements tirés des expériences passées, en ce qui concerne notamment la mise en œuvre de l'engagement visant à garantir que les femmes et les adolescentes représentent au moins 70 pour cent des participants aux activités de formation appuyées par une aide alimentaire, tel qu'énoncé dans la Politique concernant la problématique hommes-femmes approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2002.

- *Vivres au profit de l'éducation (A/E)*

Ce document, présenté pour examen, définit le rôle que les interventions d'aide alimentaire (y compris les programmes d'alimentation scolaire) peuvent jouer à l'appui des objectifs des activités Vivres au profit de l'éducation. Il précise également la différence qui existe entre les activités Vivres au profit de l'éducation et les programmes d'alimentation scolaire.

- *Vivres contre travail (E)*

L'un des objectifs stratégiques du PAM, à savoir le deuxième, est de protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et de renforcer la résistance aux chocs. Les activités Vivres contre travail sont à cet égard cruciales. Les programmes Vivres contre travail sont utilisés depuis longtemps par le PAM pour préserver les avoirs essentiels en temps de crise, soutenir le redressement et développer le capital physique et humain vital et font partie intégrante des programmes nationaux de protection sociale offrant des filets de sécurité. Ce document de politique générale, présenté pour examen, contient un examen systématique de la conception, de la mise en œuvre et de l'impact des activités Vivres contre travail au sein du PAM. À partir de ce bilan, et à l'issue de vastes consultations au sein du PAM et avec les partenaires, ce document présente également les questions de politique générale et difficultés principales que pose au PAM l'utilisation des activités Vivres contre travail pour atteindre le deuxième objectif stratégique.

- *Politique du PAM relative aux ressources humaines (E)*

Conformément à la demande formulée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2006, le Secrétariat soumettra un document sur la politique du PAM relative aux ressources humaines, pour examen.

- *Rapport final sur le Plan d'exécution du projet de renforcement de l'évaluation des besoins d'urgence, y compris les prochaines étapes (I)*

À ses deuxième sessions ordinaires de 2005 et de 2006, le Conseil a pris note des progrès réalisés en vue de renforcer les évaluations des besoins d'urgence dans le cadre du plan de mise en œuvre de 30 mois (juillet 2004 à décembre 2006), et a été informé qu'une période de transition de 12 mois (janvier à décembre 2007) était prévue pour évaluer les résultats et jeter les bases qui permettront d'en intégrer les aspects essentiels dans le budget ordinaire du PAM. Ce document présente au Conseil, pour information, la stratégie proposée par le PAM pour maintenir les capacités essentielles d'évaluation des besoins d'urgence, d'analyse et de planification préalable dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008-2009.

- *Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations formulées dans le rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation d) relative à la gouvernance, les déclarations de politique générale du PAM devraient être codifiées dans un recueil. La première "Synthèse des politiques générales du PAM" a été présentée au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2002. Une mise à jour de ce document sera soumise au Conseil pour information. (La version électronique est disponible sur le site Web du PAM à l'adresse [www.wfp.org](http://www.wfp.org).)



➤ *Point sur la participation du PAM aux stratégies de réduction de la pauvreté (I)*

Ce document, présenté pour information, informe le Conseil sur l'état d'avancement de la participation du PAM aux stratégies de réduction de la pauvreté. À la suite de l'approbation en 2006 du document de politique générale intitulé "Participation aux stratégies pour la réduction de la pauvreté" (WFP/EB.A/2006/5-B), diverses initiatives ont été lancées pour guider les efforts déployés par les bureaux de pays et les bureaux régionaux pour participer aux processus des stratégies de réduction de la pauvreté. Ce document décrit ces initiatives et souligne les nouvelles questions stratégiques et difficultés qui se posent au PAM.

## **EB.1/2008 (18–22 février)**

➤ *Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2007 (A)*

Conformément à la décision adoptée par le Conseil en 2004 sur la simplification des rapports soumis par l'Organisation au Conseil d'administration et aux organes de tutelle du PAM (WFP/EB.A/2004/5-F), le Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO est présenté chaque année à la première session ordinaire. Il brosse un tableau détaillé de l'action menée par le PAM dans le cadre des activités réalisées à l'échelle du système des Nations Unies; il suit la présentation commune arrêtée pour les rapports annuels des fonds et programmes au Conseil économique et social et tient compte des observations exprimées par les membres du Conseil d'administration du PAM sur la teneur du document. Ce rapport est présenté au Conseil pour approbation.

## **EB.A/2008 (9–13 juin)**

➤ *Rapport annuel sur les résultats de 2007 (A)*

L'article VII.2 du Règlement général stipule que "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir." La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1—Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance) stipule par ailleurs qu'"il devrait être élaboré un Rapport annuel d'exécution" sur la base du Plan de gestion de l'exercice biennal précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2007 a pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion pour la période 2006–2009.

➤ *Plan stratégique (2008-2011) (A)*

Le Plan stratégique est le second outil de la gouvernance approuvé en 2000 à être présenté au Conseil. Le Plan stratégique régit l'ensemble des activités du PAM: il définit les orientations et les objectifs des opérations du PAM ainsi que les priorités de travail des divers services de l'Organisation. Ce document est présenté au Conseil pour approbation.

➤ *Mise à jour annuelle sur les activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (I)*

À sa première session ordinaire de 2004, le Conseil a demandé à être tenu au courant chaque année de l'état d'avancement des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida et des relations avec l'ONUSIDA. Cette mise à jour sera soumise à chaque session annuelle du Conseil pour information.

## **EB.2/2008 (27–31 octobre)**

➤ *Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations formulées dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation d) relative à la gouvernance, les déclarations de politique générale du PAM devraient être codifiées dans un recueil. La "Synthèse des politiques générales du PAM" a été présentée à l'origine au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2002. Une version mise à jour de ce document sera soumise au Conseil pour information. (La version électronique est disponible sur le site Web du PAM à l'adresse [www.wfp.org](http://www.wfp.org).)

## RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

### EB.1/2007 (19–21 février)

- *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2006–2007) (A)*

Cette mise à jour sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2006-2007, la quatrième présentée au Conseil, expose le dernier état du budget opérationnel présenté par le PAM dans le Plan de gestion, de l'exécution du budget AAP et du compte de péréquation des dépenses AAP et du Fonds général. Elle présente aussi brièvement une politique destinée à couvrir les écarts entre les coûts standard et les dépenses effectives de personnel. Ce document est présenté au Conseil pour approbation.

- *Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion de trésorerie du PAM (E)*

Depuis 2002, le PAM accumule d'importantes liquidités en fin d'exercice. Des soldes aussi élevés nécessitent un contrôle efficace de la gestion afin de conserver ces importantes liquidités et de doter le PAM des ressources lui permettant de répondre rapidement aux nouvelles situations d'urgence, d'appuyer les opérations en cours et de financer les obligations encourues au titre de ses activités passées. Le NAO a procédé à un audit indépendant du contrôle et de la garde des soldes de trésorerie, ainsi que des dispositions prises en matière de gestion des fonds de l'Organisation. Le rapport, présenté au Conseil pour examen, présente les conclusions et recommandations de l'examen effectué par le Commissaire aux comptes.

- *Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes concernant les opérations de l'exercice biennal 2004–2005 (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

- *Audit externe des fonds et programmes des nations unies présents en république populaire démocratique de Corée (A)*

En réponse aux questions suscitées par les opérations des Nations Unies en République populaire démocratique de Corée, le Secrétaire général a proposé que les fonds et programmes des Nations Unies présents dans le pays fassent l'objet d'un audit externe. Le présent document, pour approbation, décrit brièvement quelles seraient les implications de la proposition du Secrétaire général pour le Programme alimentaire mondial et indique la procédure à suivre.

### EB.A/2007 (4–8 juin)

- *Stratégie relative au secteur privé (A)*

Ce document, présenté pour approbation, propose une stratégie destinée à recueillir 200 millions de dollars en espèces d'ici à 2014, dont 50 millions proviendraient de sources multilatérales, réunissant des sociétés privées, des fondations et des donateurs individuels. Il vise également à obtenir l'aval du Conseil d'administration pour mettre en place un dispositif de financement qui plafonnerait puis éliminerait l'utilisation des dons provenant des gouvernements pour couvrir le coût des activités de collecte de fonds auprès du secteur privé.

- *Nomination du Commissaire aux comptes et reconduction de son mandat (A)*

À sa deuxième session ordinaire de 2005, le Conseil a invité le Bureau à envisager l'adoption par le Conseil d'amendements aux textes fondamentaux du PAM, afin de clarifier la procédure de nomination du Commissaire aux comptes et de reconduction de son mandat. Ces propositions d'amendements, soumises par le Bureau, sont présentées au Conseil pour approbation.

- *Rapport du Commissaire aux comptes sur le coût des communications (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.

➤ *Comptes annuels de 2006 (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2006 présentant les informations financières provisoires relatives à l'exercice biennal 2006-2007.

➤ *Rapport intérimaire sur les recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Rapport sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général) (I)*

Conformément aux articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général, ce document est présenté au Conseil pour information. Il fait le point sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits, sur les contributions en produits ou en services reçues des gouvernements des pays en développement, des pays en transition et d'autres donateurs non habituels, et sur les réductions ou dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects pour les contributions en nature visant à couvrir les coûts d'appui directs.

➤ *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2006–2007) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006–2007.

➤ *Point sur le financement de la mise en oeuvre de l'Objectif stratégique 5 (I)*

Au moment de l'approbation du document "Cadre de financement relatif à la mise en oeuvre de la priorité stratégique 5" (WFP/EB.1/2005/5-A), le Conseil a demandé au Secrétariat de préparer une note sur les ressources financières qui seraient allouées aux nouvelles activités de renforcement des capacités. Ce document, présenté pour information, vient compléter la partie du Rapport annuel sur les résultats consacrée à l'objectif stratégique 5, en fournissant des données plus détaillées sur les ressources financières qui seraient allouées aux nouvelles activités de renforcement des capacités.

## **EB.2/2007 (22–26 octobre)**

➤ *Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (A)*

En application de l'Article 9.2 du Règlement financier, un Plan de gestion est transmis au Conseil à sa dernière session ordinaire de la deuxième année de chaque exercice financier. Le premier Plan de gestion a été présenté au Conseil à sa troisième session ordinaire de 2003. Dans la mesure où le Plan stratégique risque de ne pas être prêt pour la deuxième session ordinaire du Conseil de 2007, le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008-2009 sera fondé sur le dernier Plan stratégique (2006-2009). Le Plan de gestion serait mis à jour à la deuxième session ordinaire de 2008 si le nouveau Plan stratégique entraîne un changement fondamental d'orientations pour l'Organisation.

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.

➤ *Rapport intérimaire sur les recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Rapport sur les normes comptables internationales (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport d'activités sur le passage aux normes de comptabilité internationales.

## EB.1/2008 (18–22 février)

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.

➤ *Rapport intérimaire sur les recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion.

## EB.A/2008 (9–13 juin)

➤ *Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006-2007 (A)*

Conformément au paragraphe 6 b) de l'article XIV du Statut, le Directeur exécutif soumet au Conseil, pour approbation, les états financiers du PAM pour l'exercice biennal, accompagnés du rapport du Commissaire aux comptes. Les états financiers sont présentés accompagnés du rapport du Directeur exécutif sur la gestion financière du PAM.

Le Conseil sera également saisi, pour information, des observations et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et par le Comité financier de la FAO.

➤ *Objectif de contributions au PAM (2009–2010) (A)*

Il est soumis au Conseil, pour approbation, un document présentant l'objectif de contributions proposé par le Directeur exécutif pour l'exercice biennal 2009–2010 qui sera soumis à la Conférence pour les annonces de contributions convoquée par le Secrétaire général des Nations Unies et le Directeur général de la FAO pendant la première semaine de novembre 2008.

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.

➤ *Rapport intérimaire sur les recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Rapport de l'Inspecteur général (E)*

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil est saisi du rapport biennal de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle; ce document lui est soumis pour examen et transmission au Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, conformément à la décision 1996/EB.3/3 du Conseil.

➤ *Rapport sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général) (I)*

Conformément aux articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général, ce document est présenté au Conseil pour information. Il fait le point sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits, sur les contributions en produits ou en services reçues des gouvernements des pays en développement, des pays en transition et d'autres donateurs non habituels, et sur les réductions ou dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects pour les contributions en nature visant à couvrir les coûts d'appui directs.

➤ *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2008–2009) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009.

➤ *Point sur le financement, clé de l'efficacité (I)*

Lorsqu'il a approuvé le document intitulé "Le financement, clé de l'efficacité", le Conseil a demandé au Secrétariat de le tenir informé chaque année des progrès accomplis dans ce domaine. Le Secrétariat va donc présenter un document faisant le point des progrès réalisés vers l'objectif fixé, c'est-à-dire obtenir que 30 pour cent des contributions versées au PAM soient sous forme de contributions multilatérales, prévisibles, annoncées au début de l'exercice financier d'un donateur et sans restriction quant à leur utilisation. Le Secrétariat présentera au Conseil, pour information, des statistiques actualisées sur l'ensemble des contributions des donateurs et une analyse des progrès réalisés pour atteindre la cible fixée avant la fin de l'exercice biennal.

## **EB.2/2008 (27–31 octobre)**

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.

➤ *Rapport intérimaire sur les recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Analyse des catégories de coûts du PAM (E)*

Conformément à la demande formulée par le Conseil à sa session annuelle de 2006, le Secrétariat présente, pour examen, un document sur la structure des coûts du PAM, qui retrace l'historique des dépenses afin d'établir les principaux facteurs déterminants pour chaque catégorie de coût et de montrer l'impact de ces facteurs sur la base générale des coûts.

➤ *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2008–2009) (A)*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009, qui tiendra compte des orientations données dans le Plan stratégique pour 2008–2011.

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et de la matrice figurant à l'annexe résumant les mesures prises à ce jour par la direction pour mettre en oeuvre les recommandations.

## **EB.1/2007 (19–21 février)**

➤ *Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence au Darfour 10339.0/1 (E)*

L'évaluation couvre les deux premières phases de l'opération d'urgence 10339.0/1 et étudie les activités réalisées entre avril 2004 et décembre 2005. L'évaluation s'est déroulée en deux temps et a débuté en novembre 2005, en commençant par une phase de préparation par la Tufts University. L'évaluation tient compte des résultats d'évaluations antérieures, y compris ceux d'une évaluation interorganisations menée en temps réel sous la conduite du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Ce rapport est présenté au Conseil pour examen.

➤ *Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays Inde (2003-2007) (E)*

Cette évaluation a été effectuée en avril 2006 par une équipe de trois consultants internationaux indépendants. Elle étudie dans quelle mesure le programme de pays en cours, tel qu'il est mis en oeuvre, offre les meilleures modalités possibles pour atteindre les objectifs visés, à partir des résultats obtenus à ce jour. Le but de cette évaluation était principalement de tirer des enseignements des initiatives de renforcement des capacités et d'élaboration de modèles, ainsi que des actions de sensibilisation, pour concevoir l'aide future du PAM en Inde, ainsi que de concevoir des actions similaires dans d'autres pays et régions. Ce rapport est présenté au Conseil pour examen.

➤ *Évaluation de l'opération spéciale Indonésie 10498.0 (I)*

À la demande du Service de transport maritime du PAM, cette évaluation a été réalisée en juillet/août 2006 par deux consultants indépendants. Le Service des expéditions du PAM pour l'Aceh et Nias en Indonésie a été créé en octobre 2005 pour faciliter la livraison par mer et la coordination logistique du matériel, en particulier pour le relogement temporaire des populations, destiné au redressement et à la restauration des moyens de subsistance des populations à la suite du tsunami. L'objet de cette évaluation était avant tout de tirer des enseignements de l'opération en cours et des nouvelles possibilités nées de sa mise en œuvre, et de s'en servir pour concevoir éventuellement une deuxième phase. Ce rapport est présenté au Conseil pour information.

## **EB.A/2007 (4–8 juin)**

➤ *Évaluation thématique de l'alimentation scolaire dans les situations d'urgence (E)*

Le Bureau de l'évaluation entreprend une évaluation thématique de son programme d'alimentation scolaire dans les situations d'urgence dans le but d'en tirer des enseignements et de les mettre en pratique à l'avenir. Cette évaluation entend démontrer comment l'alimentation scolaire peut efficacement répondre aux besoins des populations dans divers contextes, en mettant l'accent sur la pertinence, l'efficacité et la durabilité ainsi que d'autres questions opérationnelles essentielles. L'évaluation reposera sur un ensemble de recherches documentaires et d'études de cas effectuées sur le terrain dans le cadre d'IPSR et d'opérations d'urgence actuellement menées par le PAM, réalisées entre octobre et décembre 2006.

➤ *Évaluation de l'IPSR régionale Afrique australe (E)*

L'évaluation de l'IPSR Afrique australe — "Aide aux populations vulnérables d'Afrique australe exposées à l'insécurité alimentaire et à l'impact du sida", qui fait suite à la première évaluation en temps réel de l'opération d'urgence régionale réalisée en 2002-2003 par le PAM, se déroulera au cours du quatrième trimestre de 2006. Outre qu'elles représentent un bilan indépendant de l'IPSR en cours (et donnent des indications pour l'opération où les opérations futures), ses conclusions seront prises en compte dans deux évaluations thématiques qui figurent dans le programme de travail du Bureau de l'évaluation — à savoir, l'alimentation scolaire dans les opérations d'urgence et de secours et les évaluations thématiques axées sur le VIH/sida.

➤ *Évaluation de l'IPSR Indonésie (E)*

L'évaluation de cette IPSR, entamée en septembre 2006, entend contribuer à l'éventuelle préparation d'une nouvelle IPSR. Elle met l'accent sur l'évaluation de l'efficacité de la transition entre secours, récupération (nutritionnelle) et renforcement des capacités dans l'ensemble de l'intervention, ainsi que de la transition entre secours, relèvement et reconstruction en Aceh.

➤ *Évaluation de l'IPSR Éthiopie (E)*

L'évaluation à mi-parcours de l'IPSR Éthiopie prévue pour novembre 2006 examinera, entre autres, l'efficacité des approches adoptées dans cette intervention et leur impact potentiel sur les moyens de subsistance des populations, y compris la disparition de la vulnérabilité chronique. L'IPSR Éthiopie est actuellement l'une des plus vastes opérations du PAM dans le monde.

## **EB.2/2007 (22–26 octobre)**

➤ *Évaluation du Plan d'exécution du projet de renforcement de l'évaluation des besoins d'urgence (E)*

L'étude des évaluations des besoins d'urgence est entreprise à la demande de la Sous-Division de l'évaluation des besoins d'urgence (ODAN). L'objectif principal en est de fournir un éclairage extérieur sur les progrès réalisés en vue d'améliorer l'utilité, la crédibilité, la transparence et la qualité des évaluations des besoins d'urgence réalisées par le PAM.





➤ *Évaluation de l'IPSR Colombie (E)*

L'évaluation de cette IPSR en faveur des personnes déplacées à l'intérieur de la Colombie devrait contribuer à l'élaboration d'une éventuelle nouvelle IPSR. Avec le bureau de pays et les principales parties prenantes, un document conceptuel a été élaboré et une mission préparatoire, entreprise pour cerner les principaux problèmes. La mission d'évaluation sera effectuée en février 2007.

➤ *Évaluation de l'IPSR Haïti (E)*

L'évaluation de cette IPSR est prévue pour le quatrième trimestre de 2006. Elle étudiera si l'approche adoptée dans le cadre de l'intervention a répondu de façon appropriée aux besoins alimentaires immédiats des populations les plus durement touchées par la crise et si elle les a aidés à retrouver leur sécurité alimentaire.

➤ *Évaluation du portefeuille d'activités pour le Kenya (E)*

Cette évaluation fournira un examen à mi-parcours du programme de pays pour le Kenya ainsi qu'une analyse succincte de la phase 2004-2006 de l'opération d'urgence. Elle sera conduite entre février et mars 2007 par une équipe composée de trois consultants internationaux et deux consultants kenyans. L'évaluation a un triple objectif: obligation redditionnelle, recommandations et apprentissage.

## **EB.1/2008 (18–22 février)**

➤ *Examen collégial de la fonction d'évaluation au PAM (E)*

Un examen collégial externe de la fonction d'évaluation au PAM sera effectué en 2007, en tenant compte des enseignements tirés des examens collégiaux de la fonction d'évaluation récemment réalisés au PNUD et à l'UNICEF. Le Bureau de l'évaluation travaillera avec le Groupe des Nations unies sur l'évaluation fin 2006/début 2007 pour définir le cadre général et les objectifs de cet examen collégial.

➤ *Évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida (E)*

Cette évaluation thématique, qui sera réalisée dans le courant de 2007, entend faire le bilan des connaissances de plus en plus importantes acquises par le PAM en ce qui concerne l'aide alimentaire aux populations touchées par le VIH/sida, de façon à recenser les meilleures pratiques en la matière. L'accent sera mis sur les approches stratégiques et opérationnelles de la prévention, des soins et des traitements. Y seront également abordées les questions se rapportant au ciblage, en particulier en ce qui concerne les orphelins et les enfants.

➤ *Évaluation de l'IPSR Algérie (E)*

L'évaluation de l'IPSR 10172.1 à l'appui des réfugiés du Sahara occidental en Algérie, qui devrait être réalisée au cours du deuxième semestre de 2007, examinera dans quelle mesure les buts et objectifs de l'opération ont été atteints. Il s'agira de la première évaluation réalisée par le Bureau de l'évaluation de cette intervention menée de longue date.

## **EB.A/2008 (9-13 juin)**

➤ *Évaluation thématique de la réponse du PAM face aux situations d'urgence, y compris sa gestion des opérations (E)*

À la suite des méta-évaluations et évaluations thématiques des programmes de pays (2002) et des IPSR (2004), le Bureau de l'évaluation envisage d'entreprendre en 2007 une évaluation thématique des opérations d'urgence. Cette évaluation examinera des questions génériques se rapportant aux interventions d'urgence du PAM ainsi que les progrès faits au niveau institutionnel depuis 1999, date à laquelle le Bureau de l'évaluation a publié un rapport intitulé "Étude thématique des problèmes récurrents que pose l'aide alimentaire dans les situations d'urgence complexes".

## EB.2/2008 (27-31 octobre)

- *Évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes (E)*

Conformément à la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007), une évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes sera entreprise fin 2007/début 2008 pour voir dans quelle mesure cette politique a été appliquée et ces engagements, mis en oeuvre dans les interventions du PAM. (Note: il est possible que la présentation de ce rapport d'évaluation soit reporté à la deuxième session ordinaire du Conseil de 2008 s'il s'avère nécessaire de disposer de plus de temps pour parachever le travail sur le terrain).

## QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

### EB.1/2007 (19–21 février)

#### *Programmes de pays (A)*

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4 B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays sont affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Étant donné que la présentation des projets de programmes de pays ci-après a dû être reportée à la deuxième session ordinaire de 2006, ces projets sont présentés pour approbation à la première session ordinaire de 2007. Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6).

- Sénégal
- Zambie

#### *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

##### Projets de développement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, du projet de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Gambie

##### Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, de l'augmentation budgétaire ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Ouganda

#### *Rapports opérationnels*

- *Rapport final sur le Projet pilote d'assurance-sécheresse en Éthiopie (I)*

Le Secrétariat présentera un rapport final sur le Projet pilote d'assurance-sécheresse en Éthiopie. Ce document, présenté pour information, portera sur la performance de l'indice et du contrat commercial durant toute la période visée par le contrat, soit de mars à octobre 2006. Le rapport examinera également les enseignements qui peuvent être tirés de l'expérience, le plan de mise en oeuvre achevé ainsi que l'intégration de l'assurance-sécheresse dans la stratégie globale de l'Éthiopie concernant la sécurité alimentaire à l'avenir.

#### *Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)*

- *Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO (1er juillet–31 décembre 2006)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un document résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice au Statut.



**EB.A/2007 (4–8 juin)***Projets de programmes de pays (E)*

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays seront affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivants seront approuvés sur cette base:

- Cameroun
- Honduras
- Inde
- Mali
- Sierra Leone

*Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)**Projets de développement*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des projets de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Bhoutan
- Cambodge
- Malawi

*Interventions prolongées de secours et de redressement*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des IPSR ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- République démocratique du Congo
- Indonésie
- Kenya
- Territoire palestinien occupé

*Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2006) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Le Conseil sera également saisi d'un rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1er janvier–31 décembre 2006).

**EB.2/2007 (22–26 octobre)***Projets de programmes de pays (E)*

- Bolivie
- Nicaragua
- Rwanda

*Programmes de pays (A)*

- Cameroun
- Honduras
- Inde
- Mali
- Sierra Leone

*Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

## Projets de développement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des projets de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Cuba
- Haïti
- Lesotho
- Sri Lanka

## Augmentations budgétaires pour des projets de développement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des augmentations budgétaires pour des projets de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Népal

## Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des IPSR ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Cambodge
- Colombie
- République populaire démocratique de Corée
- Éthiopie
- Haïti
- Mozambique
- Sri Lanka
- Ouganda
- Zambie
- Zimbabwe

*Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2007) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.

**EB.1/2008 (18–22 février)***Programmes de pays (A)*

- Bolivie
- Nicaragua
- Rwanda

*Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2007) (I)*

- *Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO (1er juillet–31 décembre 2007)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un document résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice au Statut.

**EB.A/2008 (9–13 juin)***Projets de programmes de pays (E)*

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays seront affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivants seront approuvés sur cette base:

- Niger

*Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2007) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Le Conseil sera également saisi d'un rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1er janvier–31 décembre 2007).

**EB.2/2008 (27–31 octobre)***Programmes de pays (A)*

- Niger

*Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

## Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, de l'IPSR ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Afghanistan

*Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2008) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.

**QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE****EB.1/2007 (19–21 février)***Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007–2008 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une version revue du programme de travail pour l'exercice biennal 2007–2008 est présentée pour information.

**EB.A/2007 (4–8 juin)***Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007–2008 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une version revue du programme de travail pour l'exercice biennal 2007–2008 est présentée pour information.



*Amendements au Règlement intérieur du Conseil d'administration*

Les amendements à l'Article IV du Règlement intérieur du Conseil d'administration sont soumis au Conseil pour approbation. Ils ont pour objet de combler le vide qui pourrait résulter d'un départ inopiné du Président, du Vice-Président ou d'un autre membre du Bureau.

**EB.2/2007 (22–26 octobre)**

*Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (A)*

En application de l'article III du Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, pour approbation, de son programme de travail provisoire pour l'exercice biennal 2008-2009.

**EB.1/2008 (18–22 février) et EB.A/2008 (9–13 juin)**

*Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008–2009 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une version revue du programme de travail pour l'exercice biennal 2008–2009 est présentée pour information.

**EB.2/2008 (27–31 octobre)**

*Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009-2010 (A)*

En application de l'article III du Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, pour approbation, de son programme de travail provisoire pour l'exercice biennal 2009-2010.

## QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

**EB.1/2007 (19–21 février)**

➤ *Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)*

Le Conseil, par sa décision 2002/EB.2/17, a recommandé d'inclure les éléments suivants dans le document concernant les rapports du Corps commun d'inspection (CCI) intéressant le travail du PAM qui lui est présenté chaque année par le Secrétariat:

- i) les observations formulées par le PAM sur les rapports du CCI intéressant les activités du Programme publiés entre la présentation au Conseil du document antérieur et le 1er octobre 2006;
- ii) une liste de tous les rapports du CCI publiés depuis le dernier examen; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des Conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présentera pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

### EB.A/2007 (4–8 juin)

- *Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2006 (E)*

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, pour examen, un rapport sur les pertes de produits survenues après livraison dans les pays bénéficiaires.

Lors de sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits." Le rapport sur les pertes après livraison traite des questions se rapportant à des pays ou à des produits et décrit les mesures prises par le PAM pour réduire au minimum les pertes de produits après livraison. Il porte sur l'année civile allant du 1er janvier au 31 décembre 2006. Il énumère les pertes de produits par motif, produit et pays en indiquant les pertes égales ou supérieures à 2 pour cent du coût net total. Y sont également mentionnées les pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel, la valeur de l'assurance et du fret, tout comme les pertes significatives bien que proportionnellement moins importantes enregistrées dans les pays où sont mis en oeuvre des programmes de grande envergure.

- *Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, de la liste de l'ensemble du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) sous contrat d'une durée d'un an ou plus, au 31 décembre 2006. Elle inclut les administrateurs recrutés sur le plan international, les administrateurs auxiliaires et les Volontaires des Nations Unies, ainsi que les autres catégories de personnel employé par le PAM.

- *Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I)*

À sa session annuelle de 2005, le Conseil a examiné le document "Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2005/12-D) et pris note des renseignements qui y figuraient, notamment l'intention du Secrétariat d'informer périodiquement le Conseil des progrès accomplis et de toute modification importante qui aurait été apportée aux coûts incombant au PAM ou au mécanisme de partage des coûts. Cette nouvelle note est présentée au Conseil pour information.

- *Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I)*

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Le présent rapport, présenté pour information, i) fournit des statistiques sur l'achat de produits alimentaires; ii) fait le point des capacités d'achat; et iii) décrit les interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux.

### EB.1/2008 (18–22 février)

- *Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)*

Le Conseil, par sa décision 2002/EB.2/17 a recommandé d'inclure les éléments suivants dans les rapports du CCI qui lui sont présentés chaque année par le Secrétariat:

- i) Observations du PAM sur les rapports du CCI intéressant le travail du PAM reçus entre la présentation du document antérieur au Conseil d'administration et le 1er octobre 2007;
- ii) la liste des rapports du CCI publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des Conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présentera pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

### EB.A/2008 (4–8 juin)

- *Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2007 (E)*

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, pour examen, un rapport sur les pertes de produits survenues après livraison dans les pays bénéficiaires.

Lors de sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits." Le rapport sur les pertes après livraison traite des questions se rapportant à des pays ou à des produits et décrit les mesures prises par le PAM pour réduire au minimum les



pertes de produits après livraison. Il porte sur l'année civile allant du 1er janvier au 31 décembre 2006. Il énumère les pertes de produits par motif, produit et pays en indiquant les pertes égales ou supérieures à 2 pour cent du coût net total. Y sont également mentionnées les pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel, la valeur de l'assurance et du fret, tout comme les pertes significatives bien que proportionnellement moins importantes enregistrées dans les pays où sont mis en oeuvre des programmes de grande envergure.

➤ *Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, de la liste de l'ensemble du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) sous contrat d'une durée d'un an ou plus, au 31 décembre 2007. Elle inclut les administrateurs recrutés sur le plan international, les administrateurs auxiliaires et les Volontaires des Nations Unies, ainsi que les autres catégories de personnel employé par le PAM.

➤ *Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I)*

À sa session annuelle de 2005, le Conseil a examiné le document "Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2005/12-D) et pris note des renseignements qui y figuraient, notamment l'intention du Secrétariat d'informer périodiquement le Conseil des progrès accomplis et de toute modification importante qui aurait été apportée aux coûts incombant au PAM ou au mécanisme de partage des coûts. Cette nouvelle note est présentée au Conseil pour information.

➤ *Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I)*

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Le présent rapport, présenté pour information, i) fournit des statistiques sur l'achat de produits alimentaires; ii) fait le point des capacités d'achat; et iii) décrit les interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux.

## **EB.2/2008 (27–31 octobre)**

➤ *Examen des pouvoirs délégués au Directeur exécutif (A)*

À sa deuxième session ordinaire de 2006, le Conseil a approuvé le maintien des pouvoirs accrus délégués au Directeur exécutif et demandé que cette délégation de pouvoirs soit réexaminée après deux ans de mise en oeuvre, à la deuxième session ordinaire du Conseil en 2008, afin de décider s'il convenait de la maintenir. Ce document, qui comprendra une analyse de la situation au cours de la période considérée et une recommandation du Conseil, sera présenté pour approbation.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **EB.1/2007 (19–21 février)**

➤ *Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, du rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM.

➤ *Rapport des membres du Conseil d'administration du PAM sur leur visite en Égypte (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, du rapport des membres du Conseil d'administration du PAM sur leur visite en Égypte

### **EB.1/2008 (18–22 février)**

➤ *Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, du rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM.





## PROJET DE CALENDRIER DES SESSIONS DES ORGANES DIRECTEURS DE LA FAO, DU FIDA ET DU PAM ET DES AUTRES REUNIONS IMPORTANTES, 2007-2008

	2007		2008	
<b>JANVIER</b>				
<b>FÉVRIER</b>	ECOSOC 1 FIDA/CG PAM	6 12-16 19-21	ECOSOC 1 FIDA/CG PAM	5 11-15 18-22
<b>MARS</b>	<b>27 COFI</b> <b>RM Pêches</b> <b>RM Forêts</b> <b>18 COFO</b>	<b>5-9</b> <b>10</b> <b>12</b> <b>13-16</b>	<b>29 NERC</b> <b>83 CQCJ</b> <b>25 ARC</b>	<b>1-5</b> <b>17-18</b> <b>31 mars - 4 avril</b>
<b>AVRIL</b>	<b>81 CQCJ</b> <b>66 CCP</b> <b>20 COAG</b> FIDA/CA	<b>4-5</b> <b>16-18</b> <b>18-21</b> 23-27	<b>30 LARC</b> FIDA/CA	<b>14-18</b> 21-25 (provisoire)
<b>MAI</b>	<b>33 CSA</b> <b>117 FC</b> <b>97 PC</b>	<b>7-10</b> <b>21-25</b> <b>21-25</b>	<b>29 APRC</b> <b>99 PC</b> <b>119 FC</b>	<b>19-23</b> <b>26-30</b> <b>26-30</b>
<b>JUIN</b>	PAM <b>132 CL</b>	4 -8 <b>18-22</b>	PAM <b>26 ERC</b>	9-13 <b>23-27</b>
<b>JUILLET</b>	ECOSOC 2	..	ECOSOC 2	..
<b>AOÛT</b>				
<b>SEPTEMBRE</b>	FIDA/CA UNGA <b>118 FC</b> <b>98 PC</b> <b>82 CQCJ</b>	3-7 18 <b>17-21</b> <b>17-21</b> <b>27- 28</b>	FIDA/CA UNGA <b>120 FC</b> <b>100 PC</b> <b>84 CQCJ</b>	8-12 16 <b>22-26</b> <b>22-26</b> <b>29-30</b>
<b>OCTOBRE</b>	<b>JMA</b> PAM	<b>16 (mardi)</b> 22-26	<b>34 CSA</b> <b>JMA</b> PAM	<b>7-10</b> <b>16 (jeudi)</b> 27-31
<b>NOVEMBRE</b>	<b>133 CL</b> <b>34 C</b> <b>134 CL</b>	<b>14-16</b> <b>17- 24</b> <b>26</b>	<b>135 CL</b>	<b>17-21 (provisoire)</b>
<b>DÉCEMBRE</b>	FIDA/CA	10-14	FIDA/CA	8-12

Pâques: 8 avril 2007  
 Ramadan: 13 septembre–12 octobre  
 Eid Al-Fitr: 13 octobre 2007  
 Eid Al-Adha: 20 décembre 2007

Pâques: 23 mars 2008  
 Ramadan: 2 septembre 2008  
 Eid Al Fitr: 2 octobre 2008  
 Eid Al-Adha: 9 décembre 2008

APRC Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique  
 ARC Conférence régionale pour l'Afrique  
 C Conférence  
 CCP Comité des produits  
 CL Conseil  
 COAG Comité de l'agriculture  
 COFI Comité des pêches  
 COFO Comité des forêts  
 CQCJ Comité des questions constitutionnelles et juridiques  
 CSA Comité de la sécurité alimentaire mondiale  
 ECOSOC Conseil économique et social (1: ouverture de la session sur l'organisation; 2: ouverture de la session sur le fond)

ERC Conférence régionale pour l'Europe  
 FC Comité financier  
 FIDA/CA Conseil d'administration du FIDA  
 FIDA/CG Conseil des gouverneurs du FIDA  
 JMA Journée mondiale de l'alimentation  
 LARC Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes  
 RM Réunion ministérielle  
 NERC Conférence régionale pour le Proche-Orient  
 PAM Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial  
 PC Comité du Programme  
 UNGA Assemblée générale des Nations Unies

